

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, le quatorze janvier à dix-neuf heures légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Jacques FORMENTY, Maire, les membres du Conseil Municipal.

Étaient présents : M. Jacques FORMENTY - Mme Martine CARZUNEL - M Pascal GODOT - Mme Gina BAROTIN - Mme Pascaline DIDIER-LAURENT – M Daniel LEVASSEUR – M Jean-Luc TEMOIN – M Philippe NIZOU - Mme Nathalie BELLENGIER – M Jérôme HAMON – M Mathieu DAUFRESNE - Mme Alice PIRON formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : M Jean-Christophe CHAZAL a donné pouvoir à M Mathieu DAUFRESNE
Mme Sophie MARTIN

Était Absente : Mme Fanny ROUARD

Le quorum étant atteint, M. Jacques FORMENTY déclare la séance ouverte à 19 H 00. Mme Pascaline DIDIER-LAURENT est nommée secrétaire de séance. L'assemblée acquiesce à l'unanimité.

I - Approbation du compte rendu du 28.10.2024

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

II - Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour le budget 2025 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2024)

APPROUVÉE À L'UNANIMITE

III - Délibération fixant le Versement des indemnités aux agents recenseurs pour le Recensement de la population 2025 :

APPROUVÉE À L'UNANIMITE

IV - Délibération pour les créations et les suppressions de postes au 15 janvier 2025

APPROUVÉE À L'UNANIMITE

V - Délibération fixant le tableau des effectifs au 15.01.2025

APPROUVÉE À L'UNANIMITE

VI - Règlements cantine et garderie périscolaire 2025-2026

APPROUVÉS À L'UNANIMITE